

Commune d'ORCIER



agglomération

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibérations en date du 17 avril et du 22 mai 2014, le Conseil Municipal d'Orcier a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Thonon Agglomération, par délibération du 27 mars 2018, s'est substituée à la commune pour poursuivre cette procédure.

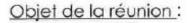
Dans ce cadre, vous êtes invités à une

REUNION D'INFORMATION

le <u>JEUDI 19 AVRIL 2018</u> à 20h00 à la salle des fêtes

Thérèse BAUD, Maire d'Orcier Jean NEURY, Président de Thonon Agglomération





- Pourauoi réviser le PLU actuel de la commune ?
- Dans quel contexte réalementaire et législatif s'inscrit la révision du PLU ?
- Comment vais-je pouvoir participer à cette procédure en tant qu'habitant ?
- Quels sont les principaux constats et enjeux issus du diagnostic ?

R<mark>enselanements</mark> Mairie d'Orcier : 04 50 73 92 01 Thonon Agglomération : 04 50 94